

Étude sur les pratiques de renaturation en Île-de-France



L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB ÎdF) mène une étude sur les pratiques de renaturation. Cette initiative vise à mieux comprendre les actions mises en œuvre pour affiner les recommandations en matière de restauration écologique.

Contexte et objectifs

En 2022, l'ARB ÎdF a développé un outil destiné aux collectivités pour identifier les zones prioritaires de renaturation en milieu urbain, accompagné de la publication d'un guide technique visant à soutenir les porteurs de projets. Aujourd'hui, l'ARB ÎdF souhaite dresser un état des lieux des pratiques de renaturation en Île-de-France et mieux comprendre la dynamique de ces initiatives. Quels sont les techniques utilisées et les corps de métier mobilisés ? Comment les sols sont-ils restaurés ? Quels écosystèmes sont majoritairement recréés ? Quels objectifs ces projets poursuivent-ils ? etc.

Cette étude permettra d'enrichir les connaissances en matière de renaturation, de formuler des recommandations techniques et d'identifier des acteurs clés afin d'orienter et d'accompagner les projets futurs.

Infos pratiques

L'enquête est ouverte jusqu'au 16 mai 2025

Liens utiles

[Plus d'infos sur www.arb-idf.fr](http://www.arb-idf.fr)